

**Table de concertation paritaire en santé et sécurité du travail  
du domaine des arts de la scène**

**PLAN D'ACTION**  
**POUR LE SECTEUR DES ARTS DE LA SCÈNE**  
*Acteurs de la prévention, en scène!*

## Contexte

### **Plan d'action pour l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes**

En juin 2004, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) rendait public le *Plan d'action pour l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes - Pour mieux vivre de l'art*, au nom du gouvernement du Québec. Fruit d'une consultation avec le milieu culturel, ce plan comprend une douzaine de mesures touchant la santé et la sécurité du travail (SST), la bonification des régimes de retraite administrés par les associations d'artistes, les prestations d'assistance-emploi (le régime québécois de sécurité sociale), la transition de carrière ainsi que l'amélioration de la rémunération par les subventions et la fiscalité. Le bilan de la mise en œuvre du plan d'action est disponible sur le site Web du MCCCF.

Parmi les mesures touchant la santé et la sécurité du travail et interpellant la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), l'une porte plus spécifiquement sur la prévention des blessures. Il s'agit de la mesure 5, qui se lit comme suit :

- 5.1 Créer une table de concertation paritaire dans le domaine des arts de la scène pour examiner les problématiques, améliorer les connaissances et déterminer les mesures de prévention adéquates.
- 5.2 En lien avec cette mesure, réaliser une étude sur les risques en matière de santé et de sécurité du travail dans le domaine des arts de la scène.

### **Table de concertation paritaire en santé et sécurité du travail du domaine des arts de la scène**

La Table de concertation paritaire en santé et sécurité du travail du domaine des arts de la scène a été créée en juin 2005 par la CSST, en collaboration avec le MCCCF. Elle réunit des représentants des milieux patronal et syndical, des associations professionnelles du secteur et de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST). Elle a pour mandat d'élaborer et de mettre en œuvre les moyens pour soutenir les employeurs et les travailleurs dans l'élimination des dangers pour la santé et la sécurité du travail dans le domaine des arts de la scène.

## **Étude exploratoire de l'IRSST *Les risques du métier dans le domaine des arts de la scène***

Dès sa création, la Table confiait à l'IRSST la réalisation d'une étude exploratoire qui a été publiée en avril 2008 sous le titre *Les risques du métier dans le domaine des arts de la scène*. Cette étude visait à :

- Mieux connaître le contexte de production, les difficultés et les besoins des producteurs en matière de gestion de la SST selon le contexte;
- Dresser un portrait des risques lors de la préparation d'une production;
- Identifier les principales causes d'accidents lors de la préparation d'une production;
- Mieux comprendre les parcours professionnels et les parcours santé des artistes;
- Recenser les stratégies et les moyens de prévention développés ailleurs pour alimenter les actions en prévention dans le secteur.

L'étude met en évidence la nécessité d'une stratégie d'action concertée visant les pratiques professionnelles, le mode d'organisation d'une production, le mode d'organisation de l'entreprise culturelle et l'organisation du secteur culturel et suggère plusieurs pistes de recommandations.

## **Guide de prévention – Arts de la scène**

Parallèlement aux travaux de recherche de l'IRSST, un comité technique issu de la Table entreprenait la recherche et la rédaction d'un guide de prévention adapté au secteur des arts de la scène. Ce guide, intitulé *Quant la prévention entre en scène chacun a son rôle à jouer*, a été lancé en février 2009 et a été largement diffusé dans le milieu. On y trouve des renseignements pertinents concernant les obligations des employeurs, des travailleurs et des fournisseurs en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail. On y présente une démarche de prévention applicable au secteur des arts de la scène. On y propose 33 grilles pratiques qui sont autant de mesures de prévention à appliquer tout au long de la production d'un spectacle, de sa conception à sa diffusion. Le guide prend en compte les recommandations de l'étude de l'IRSST en ce qui a trait au mode d'organisation d'une production et il satisfait plusieurs besoins en information soulevés dans le rapport de recherche.

# Plan d'action pour le secteur des arts de la scène

Le plan d'action pour le secteur des arts de la scène, qui voit le jour après la publication du Guide de prévention, a été élaboré à partir des pistes de recommandations de l'étude de l'IRSST. Il vise une meilleure intégration de la santé et de la sécurité et une prise en charge de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles par le milieu.

## Clientèles cibles

- Associations d'employeurs, associations de travailleurs et associations professionnelles du secteur des arts de la scène.

Ces associations jouent également le rôle de personnes-ressources et de relayeurs auprès des employeurs et des travailleurs qu'ils représentent.

## Axes d'intervention

Le plan d'action se concentre sur trois axes d'intervention :

1. Élimination des dangers dans les milieux de travail du secteur des arts de la scène;
2. Gestion de la santé et de la sécurité du travail dans les entreprises du secteur des arts de la scène;
3. Formation en santé et sécurité du travail pour les travailleurs du secteur des arts de la scène.

## Mise en œuvre du plan d'action

La mise en œuvre du plan d'action sera réalisée par les associations et les organismes membres de la Table de concertation qui agiront comme acteurs du secteur des arts de la scène selon les responsabilités attribuées et l'échéancier établi.

**PLAN D'ACTION POUR LE SECTEUR DES ARTS DE LA SCÈNE**

<p><b>AXE 1 : ÉLIMINATION DES DANGERS</b></p> <p><b>MESURES</b></p>	<p><b>ACTIONS</b></p>	<p><b>RESPONSABLE</b> <b>COLLABORATEURS</b></p>
<p><b>1.1 Aménagement sécuritaire des lieux</b></p> <p><b>1.1.1</b> Sensibiliser les intervenants concernés du secteur des arts de la scène (scénographes, propriétaires de studios, de salles de répétition, de salles de spectacle, diffuseurs, professionnels en charge des travaux, etc.) à l'aménagement sécuritaire des lieux, lors de l'élaboration de projets de rénovation ou de construction de salles de spectacle, et leur rappeler leurs responsabilités à cet égard.</p> <p><b>PRIORITÉ 1</b></p>	<p><b>1.1.1 a)</b> Documentation sur les normes existantes relatives à la construction et la rénovation de salles de spectacle, outre les normes de la Régie du bâtiment.</p> <p><b>1.1.1 b)</b> Mise en place d'un mécanisme de communication entre le MCCCCF et RIDEAU pour faire connaître les projets de rénovation et de construction de salles de spectacle prévus et obtenir les coordonnées des responsables.</p> <p><b>1.1.1 c)</b> Réalisation et diffusion d'un outil d'information et d'une présentation type sur les mesures de prévention et les dispositifs de sécurité à prévoir dans les lieux de spectacle.</p>	<p><b>RIDEAU - Marlène Morin</b> APLAS CQICTS CSST MCCCCF Consultants en scénographie</p> <p><b>RIDEAU - Marlène Morin</b> MCCCCF</p> <p><b>RIDEAU - Marlène Morin</b> ADISQ APLAS CSST, IRSST MCCCCF UDA Autres associations dont les membres utilisent ces lieux et autres collaborateurs du milieu et de l'externe</p>

**PLAN D'ACTION POUR LE SECTEUR DES ARTS DE LA SCÈNE**

<p><b>AXE 1 : ÉLIMINATION DES DANGERS</b></p> <p><b>MESURES</b></p>	<p><b>ACTIONS</b></p>	<p><b>RESPONSABLE</b> <b>COLLABORATEURS</b></p>
	<p><b>1.1.1 d)</b> Sensibilisation des responsables de lieux de spectacle, lors du dépôt au MCCCCF d'un projet en immobilisation lié aux arts de la scène, à l'importance de prendre en compte les risques du milieu de travail et les obligations à respecter en matière de SST.</p> <p><b>1.1.1 e)</b> Tenue de rencontres d'information avec les intervenants concernés du secteur des arts de la scène sur les risques du milieu, les règles, les normes et les obligations à respecter en matière de SST.</p> <p><b>1.1.1 f)</b> Évaluation de l'outil d'information et de la présentation type, en fonction des commentaires des clientèles ciblées et des relayeurs, afin de les bonifier.</p>	<p><b>MCCCCF</b> – Richard St-Pierre</p> <p><b>Table</b> – Associations membres MCCCCF</p> <p><b>CSST</b> - Nicole Matton MCCCCF Table – Associations membres</p>

**PLAN D'ACTION POUR LE SECTEUR DES ARTS DE LA SCÈNE**

<p><b>AXE 1 : ÉLIMINATION DES DANGERS</b></p> <p><b>MESURES</b></p>	<p><b>ACTIONS</b></p>	<p><b>RESPONSABLE</b> <b>COLLABORATEURS</b></p>
<p><b>1.2 Mesures de prévention</b></p> <p><b>1.2.1</b> Sensibiliser les employeurs et les travailleurs du secteur des arts de la scène aux risques liés à leurs milieux de travail et à leurs pratiques artistiques ainsi qu'aux mesures de prévention à mettre en place.</p> <p><b>PRIORITÉ 1</b></p>	<p><b>1.2.1 a)</b> Identification des principaux risques liés aux milieux de travail du secteur.</p> <p><b>1.2.1 b)</b> Recension des publications réalisées par la CSST, l'IRSST et les associations sectorielles paritaires (ASP) sur les principaux risques identifiés.</p> <p><b>1.2.1 c)</b> Identification des pistes de solutions prioritaires en fonction des principaux risques identifiés et des travailleurs visés.</p>	<p><b>GMMQ - Luc Fortin</b> CSST IRSST UDA Associations et regroupements professionnels et associations de producteurs</p> <p><b>CSST - Nicole Matton</b> IRSST</p> <p><b>UDA – Parise Mongrain</b> CSST GMMQ IRSST Associations de producteurs et de diffuseurs concernés</p>

**PLAN D'ACTION POUR LE SECTEUR DES ARTS DE LA SCÈNE**

<p><b>AXE 1 : ÉLIMINATION DES DANGERS</b></p> <p><b>MESURES</b></p>	<p><b>ACTIONS</b></p>	<p><b>RESPONSABLE</b> <b>COLLABORATEURS</b></p>
	<p><b>1.2. d)</b> Publication d'un « aide à la décision » en ce qui concerne l'annulation d'un spectacle extérieur pour des raisons de sécurité.</p> <p><b>1.2.1 e)</b> Élaboration de mesures spécifiques aux artistes enfants.</p>	<p><b>ADISQ</b> – Stéphanie Hénault CQICTS CSST En piste (Cirque du soleil)</p> <p><b>UDA</b> – Marie Fisette CSST En piste (Cirque du soleil)</p>
<p><b>1.3 Équipements adaptés</b></p> <p><b>1.3.1</b> Sensibiliser les fournisseurs à adapter les équipements usuels utilisés dans les milieux de travail des arts de la scène aux nécessités du secteur.</p> <p><b>PRIORITÉ 3</b></p>	<p><b>1.3.1 a)</b> Identification des problématiques liées à l'utilisation d'équipements usuels et aux méthodes de travail utilisées dans les salles de spectacle, les théâtres et les lieux de production. (Ex. : plateforme élévatrice pour lever les travailleurs <i>Genie Lift</i>)</p>	<p><b>CQICTS</b> – Monique Corbeil En piste (Cirque du soleil)</p>

**PLAN D'ACTION POUR LE SECTEUR DES ARTS DE LA SCÈNE**

<p><b>AXE 1 : ÉLIMINATION DES DANGERS</b></p> <p><b>MESURES</b></p>	<p><b>ACTIONS</b></p>	<p><b>RESPONSABLE</b> <b>COLLABORATEURS</b></p>
	<p><b>1.3.1 b)</b> Documentation sur le sujet afin de vérifier s'il existe des fournisseurs qui proposent des équipements adaptés aux salles de spectacle et des ressources pouvant adapter les équipements ciblés.</p> <p><b>1.3.1 c)</b> Participation des membres de la Table aux salons du <i>Grand rendez-vous SST</i> de la CSST et de <i>En coulisse</i> du CQICTS pour sensibiliser les fournisseurs d'équipements qui y exposent aux nécessités spécifiques au secteur des arts de la scène.</p> <p><b>1.3.1 d)</b> Identification de pistes de solutions en matière d'équipements et de méthodes de travail et mise en commun avec les membres de la Table.</p>	<p><b>CQICTS – Monique Corbeil</b> En piste (Cirque du soleil)</p> <p><b>Table – Associations membres</b></p> <p><b>CQICTS – Monique Corbeil</b> En piste (Cirque du soleil)</p>

**PLAN D'ACTION POUR LE SECTEUR DES ARTS DE LA SCÈNE**

<p><b>AXE 1 : ÉLIMINATION DES DANGERS</b></p> <p>MESURES</p>	<p>ACTIONS</p>	<p><b>RESPONSABLE</b> COLLABORATEURS</p>
<p><b>1.4 Entraînements et échauffements adaptés</b></p> <p>1.4.1 Encourager les différents secteurs des arts de la scène à intégrer des pratiques d'entraînement et d'échauffement appropriés aux divers métiers.</p> <p><b>PRIORITÉ 1</b></p>	<p><b>1.4.1 a)</b> Documentation et évaluation des types d'entraînement et d'échauffement requis pour assurer une meilleure adaptation à chacun des métiers.</p> <p><b>1.4.1 b)</b> Identification et diffusion de pistes de solutions.</p>	<p><b>UDA - Parise Mongrain</b> CQICTS CQM IRSST GMMQ</p> <p><b>UDA - Parise Mongrain</b> CQICTS CQM CSST IRSST RIDEAU RQD Associations de producteurs concernés</p>

**PLAN D'ACTION POUR LE SECTEUR DES ARTS DE LA SCÈNE**

<p><b>AXE 1 : ÉLIMINATION DES DANGERS</b></p> <p><b>MESURES</b></p>	<p><b>ACTIONS</b></p>	<p><b>RESPONSABLE</b> <b>COLLABORATEURS</b></p>
<p><b>1.5 Accès à des ressources spécialisées</b></p> <p>1.5.1 Faciliter l'accès à des ressources spécialisées.</p> <p><b>PRIORITÉ 1</b></p>	<p><b>1.5.1 a)</b> Recension des ressources spécialisées ayant des compétences, notamment en scénographie, qui sont utilisées par le secteur des arts de la scène.</p> <p><b>1.5.1 b)</b> Création d'une banque de ressources spécialisées qui pourrait être diffusée sur le site des associations membres de la Table.</p>	<p><b>CQICTS – Monique Corbeil</b> ADISQ APASQ En piste (Cirque du soleil) RIDEAU T.A.I.</p> <p><b>CQICTS – Monique Corbeil</b> Table – Association membres</p>

**PLAN D'ACTION POUR LE SECTEUR DES ARTS DE LA SCÈNE**

<p><b>AXE 1 : ÉLIMINATION DES DANGERS</b></p> <p><b>MESURES</b></p>	<p><b>ACTIONS</b></p>	<p><b>RESPONSABLE COLLABORATEURS</b></p>
<p><b>1.6 Innovation en santé et sécurité du travail</b></p> <p><b>1.6.1</b> Encourager le secteur des arts de la scène à innover en matière de santé et de sécurité dans les milieux de travail.</p> <p><b>PRIORITÉ 2</b></p>	<p><b>1.6.1 a)</b> Présentation, lors de rencontres de la Table de concertation, d'innovations de finalistes du Prix innovation qui sont exportables dans le secteur des arts de la scène.</p> <p><b>1.6.1 b)</b> Participation des membres de la Table au Gala annuel du Prix innovation, au Grand Rendez-vous SST et au Forum SST de la CSST.</p> <p><b>1.6.1 c)</b> Promotion du Prix innovation et soutien aux entreprises du secteur des arts de la scène pour la présentation de projets soumis dans le cadre du Prix innovation en SST.</p>	<p><b>CSST – Nicole Matton</b></p> <p><b>Table – Associations membres</b></p> <p><b>Table – Associations membres</b></p>

**PLAN D'ACTION POUR LE SECTEUR DES ARTS DE LA SCÈNE**

<p><b>AXE 2 : GESTION DE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL</b></p> <p>MESURES</p>	<p>ACTIONS</p>	<p><b>RESPONSABLE</b> <b>COLLABORATEURS</b></p>
<p><b>2.1 Intégration de la santé et sécurité du travail</b></p> <p><b>2.1.1</b> Soutenir les entreprises du secteur des arts de la scène pour favoriser l'intégration de la SST dans leurs activités quotidiennes.</p> <p>✓ <b>RÉALISÉ</b></p>	<p><b>2.1.1 a)</b> Élaboration et diffusion d'un outil de gestion de la SST adapté au secteur des arts de la scène.</p> <p><b>RÉALISÉ</b> Guide de prévention</p>	<p><b>CSST - Nicole Matton</b> Table</p>
<p><b>2.2 Comités paritaires de santé et de sécurité</b></p> <p><b>2.2.1</b> Encourager la création de comités paritaires de santé et de sécurité adaptés à l'organisation du travail des différents milieux des arts de la scène qui prennent également en compte la santé psychologique au travail.</p> <p><b>PRIORITÉ 1</b></p>	<p><b>2.2.1 a)</b> Documentation sur le thème des CSS.</p> <p><b>2.2.1 b)</b> Analyse des documents publiés, puis élaboration et diffusion d'un modèle de comité paritaire de santé et de sécurité qui soit adapté à l'organisation du travail des différents milieux des arts de la scène.</p>	<p><b>CSST - Nicole Matton</b></p> <p><b>RIDEAU - Marlène Morin</b> CSST TUEJ</p>

**PLAN D'ACTION POUR LE SECTEUR DES ARTS DE LA SCÈNE**

<p><b>AXE 2 : GESTION DE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL</b></p> <p>MESURES</p>	<p>ACTIONS</p>	<p><b>RESPONSABLE</b> <b>COLLABORATEURS</b></p>
<p><b>2.3 Responsabilités en santé et sécurité du travail</b></p> <p><b>2.3.1</b> Soutenir les intervenants du secteur des arts de la scène dans la prise en charge de leurs responsabilités respectives en matière de santé et de sécurité du travail.</p> <p><b>PRIORITÉ 1</b></p>	<p><b>2.3.1 a)</b> Échange d'information entre les associations membres de la Table sur leurs pratiques en matière d'intégration de clauses SST dans les contrats et les ententes collectives.</p>	<p><b>UDA</b> – Marie Fisette T.A.I.</p>
<p><b>2.4 Gestion des accidents du travail</b></p> <p><b>2.4.1</b> Rappeler aux entreprises du secteur des arts de la scène leur obligation d'inscrire dans un registre les accidents du travail qui surviennent et qui ne rendent pas le travailleur incapable d'exercer son emploi au-delà de la journée au cours de laquelle s'est manifestée sa lésion professionnelle.</p> <p><b>PRIORITÉ 2</b></p>	<p><b>2.4.1 a)</b> Information et sensibilisation sur l'utilisation d'un registre d'accidents.</p>	<p><b>RIDEAU</b> – Marlène Morin CSST TUEJ UDA</p>

**PLAN D'ACTION POUR LE SECTEUR DES ARTS DE LA SCÈNE**

<p><b>AXE 2 : GESTION DE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL</b></p> <p><b>MESURES</b></p>	<p><b>ACTIONS</b></p>	<p><b>RESPONSABLE COLLABORATEURS</b></p>
<p><b>2.4.2</b> Inciter les entreprises du secteur des arts de la scène à inscrire et documenter tous les incidents qui surviennent sur les lieux de travail.</p> <p><b>PRIORITÉ 1</b></p> <p><b>2.4.3</b> Encourager les entreprises du secteur des arts de la scène à faire une enquête/analyse à la suite d'accidents du travail ou d'incidents.</p> <p><b>PRIORITÉ 1</b></p>	<p><b>2.4.2 a)</b> Recension des registres d'accidents et d'incidents existants, analyse et adaptation d'un registre aux spécificités du secteur, le cas échéant.</p> <p><b>2.4.2 b)</b> Transmission d'information sur le sujet et promotion des outils à utiliser.</p> <p><b>2.4.3 a)</b> Documentation sur le thème afin d'obtenir les publications réalisées pour outiller le secteur.</p> <p><b>2.4.3 b)</b> Transmission d'information sur le sujet et promotion des outils à utiliser.</p>	<p><b>CSST - Nicole Matton</b> UDA</p> <p><b>RIDEAU – Marlène Morin</b> CSST Table – Associations membres</p> <p><b>CSST - Nicole Matton</b></p> <p><b>CSST - Nicole Matton</b> UDA Table – Associations membres</p>

**PLAN D'ACTION POUR LE SECTEUR DES ARTS DE LA SCÈNE**

<p><b>AXE 3 : FORMATION EN SANTÉ SÉCURITÉ DU TRAVAIL</b></p> <p>MESURES</p>	<p>ACTIONS</p>	<p><b>RESPONSABLE COLLABORATEURS</b></p>
<p><b>2.5 Innovation, recherche et développement en santé et sécurité du travail</b></p> <p><b>2.5.1</b> Être à l'affût des innovations et des problématiques en émergence en santé et sécurité du travail liées au secteur des arts de la scène.</p> <p><b>PRIORITÉ 3</b></p>	<p><b>2.5.1 a)</b> Rendre accessible la veille informationnelle de l'IRSST aux associations membres de la Table.</p> <p><b>2.5 1 b)</b> Identifier les besoins en formation liés aux problématiques émergentes en SST.</p>	<p><b>IRSST - Élise Ledoux</b></p> <p><b>TABLE – Associations membres</b></p>
<p><b>3.1 Intégration de la santé et sécurité du travail à la formation initiale en production et en interprétation</b></p> <p><b>3.1.1</b> Encourager l'intégration de la SST dans la formation initiale liée au secteur des arts de la scène.</p> <p><b>PRIORITÉ 1</b></p>	<p><b>3.1.1 a)</b> Identification des lacunes dans la formation en SST dans les divers métiers du secteur.</p>	<p><b>CSST – Sylvie Bouchard</b> CQICTS</p>

**PLAN D'ACTION POUR LE SECTEUR DES ARTS DE LA SCÈNE**

<p><b>AXE 3 : FORMATION EN SANTÉ SÉCURITÉ DU TRAVAIL</b></p> <p>MESURES</p>	<p>ACTIONS</p>	<p><b>RESPONSABLE COLLABORATEURS</b></p>
<p><b>3.2 Formation continue en santé et sécurité du travail</b></p> <p><b>3.2.1</b> Encourager la formation sur mesure, selon les besoins du secteur des arts de la scène.</p> <p><b>PRIORITÉ 1</b></p>	<p><b>3.2.1 a)</b> Faire des représentations auprès du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) de même qu'auprès du Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC) pour que la SST soit prise en compte dans la formation continue sur mesure.</p> <p><b>3.2.1 b)</b> Rendre compte à la Table à l'égard de l'identification de besoins en formation et du développement de formations.</p> <p><b>3.2.1 b)</b> Favoriser l'utilisation du Guide de prévention - Arts de la scène dans le cadre des formations.</p>	<p><b>CQICTS</b> – Monique Corbeil MCCCF UDA</p> <p><b>Table</b> - associations membres</p> <p><b>Table</b> - associations membres</p>

**PLAN D'ACTION POUR LE SECTEUR DES ARTS DE LA SCÈNE**

<p><b>AXE 3 : FORMATION EN SANTÉ SÉCURITÉ DU TRAVAIL</b></p> <p><b>MESURES</b></p>	<p><b>ACTIONS</b></p>	<p><b>RESPONSABLE COLLABORATEURS</b></p>
<p><b>3.2.2</b> Favoriser les apprentissages continus en SST pour les directeurs techniques, les responsables des équipes et les concepteurs des arts de la scène.</p> <p><b>PRIORITÉ 1</b></p>	<p><b>3.2.2 a)</b> Promouvoir les programmes de perfectionnement en SST auprès des directeurs techniques et des responsables des équipes.</p>	<p><b>Table</b> - associations membres</p>
<p><b>3.3 Soutien aux équipes techniques en région</b></p> <p><b>3.3.1</b> Soutenir les équipes techniques pour assurer la formation en SST.</p> <p><b>PRIORITÉ 2</b></p>	<p><b>3.3.1 a)</b> Proposition d'ateliers d'initiation en technique de scène pour les intervenants en région.</p> <p><b>3.3.1 b)</b> Diffusion du Guide de prévention – Arts de la scène par les réseaux de diffusion en région.</p> <p><b>3.3.1 c)</b> Création d'un aide-mémoire à l'usage du personnel des producteurs et des diffuseurs pour l'encadrement à la tâche de la main-d'œuvre locale, y compris les bénévoles.</p>	<p><b>CQICTS</b> – Monique Corbeil ADISQ RIDEAU T.A.I.</p> <p><b>Table</b> – associations membres CSST</p> <p><b>ADISQ</b>–Stéphanie Hénault CQICTS CSST En piste (Cirque du soleil) RIDEAU</p>

## ACTEURS DE LA TABLE DE CONCERTATION PARITAIRE EN SST DU DOMAINE DES ARTS DE LA SCÈNE POUR L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

### Associations représentant des employeurs

### Associations représentant des travailleurs

### Associations représentant des employeurs et des travailleurs

### Autres organismes

#### **ADISQ**

Association québécoise de l'industrie  
du disque, du spectacle et de la vidéo

#### **APASQ**

Association des professionnels des  
arts de la scène du Québec

#### **APLAS**

Association des petits lieux d'art et de  
spectacles

#### **CSST**

Commission de la santé et de la sécurité  
du travail

#### **APTP**

Association des producteurs de théâtre  
privé

#### **GMMQ**

Guilde des musiciens et musiciennes  
du Québec

#### **CQICTS**

Centre québécois de l'Institut canadien  
des technologies scénographiques

#### **IRSST**

Institut de recherche Robert-Sauvé en  
santé et en sécurité du travail

#### **RIDEAU**

Réseau indépendant des diffuseurs  
d'événements artistiques unis

#### **UDA**

Union des artistes

#### **CQM**

Conseil québécois de la musique

#### **MCCCF**

Ministère de Culture, des  
Communications et de la Condition

#### **T.A.I.**

Théâtres associés inc.

#### ***En piste***

Regroupement national des arts du  
cirque

#### **TUEJ**

Théâtres Unis Enfance Jeunesse

#### **RQD**

Regroupement québécois de la danse